

ASSEMBLEE GENERALE ASSOCIATION / MARDI 10 OCTOBRE 2017, 10H

La Jonxion, MEROUX

Procès-Verbal

Assistaient à l'Assemblée Générale :

- Mme DUFAY, Présidente de l'Association, Présidente du Conseil Régional Bourgogne-Franche-Comté
- M. LESLIE, Secrétaire Général de l'Association
- Mme FRANCK, Assistante de l'Association
- M. COMTE, Représentant du Commissaire aux comptes de l'Association

Conseil Régional Grand Est

- M. KLEITZ, Conseiller régional
- M. ABEYA, Directeur Adjoint des Infrastructures et de la Programmation

Conseil Régional Bourgogne-Franche-Comté

- M. GAMARD, Chef de service Réseaux ferroviaires et infrastructures de transports
- Mme AUCLAIR-MEUNIER, Chargée de mission auprès de la directrice générale des services
- M. BOUHASSOUN, Conseiller technique auprès de la Présidente

Département de la Côte-d'Or

- M. THOMAS, Vice-Président
- Mme BALME, Adjointe au chef de service Coordination et Finances

CCI Alsace Eurométropole

- M. HELL, Chargé de mission – Aménagement du Territoire

CCI Côte-d'Or

- M. MIREPOIX, Président
- Mme STILL, Directrice Générale

Mulhouse Alsace Agglomération

- M. CHAUVY, Directeur des grandes infrastructures de transport

Le Grand Besançon

- M. LOYAT, Vice-Président délégué aux transports
- M. BARIOULET, Directeur Stratégie et Territoire

Dijon Métropole

- M. CHALUMEAU, Territoires et Projets

Ville de Longvic

- M. BERTRAND, Conseiller municipal

Ville d'Epinal et Sillon Lorrain

- M. LIENARD, Conseiller municipal
- M. AUBERT, Chargé de mission

Canton du Jura

- M. ASSEO, Délégué aux transports au Service du développement territorial

Intervenant :

SMA et associés S. A.

- M. STÄHLI, Directeur Conseil Sud-ouest Europe

Invité :

Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne

- Prof. KAUFMANN, Directeur du Laboratoire de Sociologie Urbaine

Mandats reçus :

Conseil Régional Grand Est

- Mme GUILLEMY, Vice-Présidente chargée des Transports

Le Grand Belfort

- M. GAUME, Vice-Président en charge de la Mobilité

Canton de Soleure

- M. FÜRST, Conseiller d'Etat, Ministre de l'Aménagement

Ville de Delémont

- M. CHAPPUIS, Maire

Ville de Porrentruy

- M. FUEG, Maire

Parlementaires

- Mme KELLER, Sénatrice du Bas-Rhin
-

Le quorum étant atteint Madame la Présidente Marie-Guite DUFAY ouvre la séance et informe l'Assemblée Générale que M. Paul LESLIE assurera le rôle de secrétaire de séance.

1. Rapport moral de la Présidente

Madame la Présidente Marie-Guite DUFAY présente son rapport moral en soulignant la nécessité de terminer le chantier de la 2^{ème} phase de la branche Est. Le report par l'Etat du projet suite au rapport Mobilité 21 a soulevé une vive colère auprès des collectivités. La tenue des Assises de la Mobilité donne maintenant une nouvelle chance au projet même si la position de l'Etat n'est pas à priori favorable à la poursuite des projets de LGV compte tenu de l'importance accordée aux infrastructures de proximité.

Madame la Présidente Marie-Guite DUFAY insiste sur l'importance de bien préparer cette échéance en étant constructif et offensif. L'Association dispose de tous les éléments nécessaires : les études d'optimisation ont démontré que le projet pourrait être terminé pour un moindre coût et les territoires parlent d'une seule voix en faveur du projet. Une communication est à bâtir sur les services à mettre en place, dont le livre blanc de l'Association représente le premier jalon. Il faut surtout rappeler à l'Etat que la 2^e phase n'est que la reprise de travaux qui n'ont pas été terminés pour des raisons de lissage. Ce point n'est pas forcément bien compris par les décideurs nationaux.

Madame la Présidente Marie-Guite DUFAY appelle l'Association à donner le meilleur d'elle-même dans cette période critique pour la poursuite du projet. Elle annonce l'organisation d'une délégation de l'Association pour rencontrer prochainement Madame la Ministre des Transports afin de solliciter la mise en place d'une mission de financement pour la 2^e phase de la branche Est et de proposer de nouveaux modèles de financement, à l'instar des initiatives d'autres régions. L'Association peut compter sur le soutien et l'appui de l'Europe qui reste un grand allié pour la poursuite du projet.

Madame la Présidente Marie-Guite DUFAY explique que les branches Ouest et Sud ne sont pas oubliées pour autant mais que la priorité aujourd'hui est de terminer la 2^e phase de la branche Est.

Monsieur MIREPOIX confirme que l'engagement des entreprises reste très important car les liaisons TGV sont indispensables pour faciliter les déplacements des acteurs économiques.

Monsieur ASSEO approuve l'intelligence des actions menées en ce qui concerne la mobilisation des acteurs européens, le travail sur l'optimisation des coûts, et l'élaboration de l'argumentaire lié au phasage du projet. Il note que la mobilisation Suisse en faveur de la 2^e phase est aujourd'hui moindre car la participation helvétique à la branche Est est déjà soldée et les énergies sont maintenant focalisées sur une nouvelle phase d'investissements dans les infrastructures de transports helvétiques totalisant 6Mds€ jusqu'en 2028.

En réponse à une question de Monsieur HELL, Monsieur LESLIE note que le sujet du risque de rétrocession des terrains expropriés pour la 2^e phase est suivi de très près par l'Association qui dispose d'avis juridiques à ce sujet.

2. Rapport d'activités 2016

Madame la Présidente Marie-Guite DUFAY donne la parole à Monsieur LESLIE pour rappeler les temps forts de l'année 2016.

Monsieur LESLIE souligne les actions suivantes :

- L'invitation à l'Association à faire partie du forum du corridor Mer du Nord Méditerranée du Réseau transeuropéen de transport,
- La préparation d'un livre blanc pour identifier les pistes de développement de la clientèle interrégionale du TGV Rhin-Rhône,
- Le lancement d'une étude avec SMA et Associés et l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne sur l'optimisation de la desserte du TGV Rhin-Rhône et du potentiel de la demande,
- L'installation du siège de l'Association à La Jonxion, permettant des économies sur les frais de fonctionnement et une visibilité plus en lien avec ses missions.

Le rapport d'activités 2016 est adopté à l'unanimité par l'assemblée.

3. Approbation des comptes 2016

Sur mandat de Madame GUILLEMY en sa qualité de Trésorière de l'Association, Madame la Présidente Marie-Guite DUFAY présente le résultat comptable pour l'exercice 2016.

En 2016, l'Association a engagé des dépenses plus importantes que ses recettes pour pouvoir se procurer les prestations d'assistance de maître d'ouvrage nécessaires pour accompagner l'Association dans sa participation aux études d'optimisation. En conséquence le déficit de l'année s'élève à 47 752 €. Les cotisations sont en baisse de 13% par rapport à 2015 dû au retrait de neuf adhérents, majoritairement des conseils départementaux suite à la réforme territoriale. En revanche, 14 adhérents qui ne réglaient pas de cotisation pour des raisons historiques ont versé une cotisation pour la première fois en 2016 et un ancien adhérent a voté sa ré-adhésion.

Madame la Présidente Marie-Guite DUFAY propose que le résultat soit affecté en soustraction du compte Autres Réserves.

Après la présentation du rapport du représentant du Commissaire aux comptes, le rapport de gestion 2016 est adopté à l'unanimité.

4. Adoption du budget prévisionnel 2017

Madame la Présidente Marie-Guite DUFAY présente le projet de budget prévisionnel 2016.

L'Association subira des pressions financières en 2017 dues aux dépenses qui doivent être engagées par rapport à l'actualité du projet de LGV Rhin-Rhône qui entre dans une phase critique, notamment avec l'organisation des Assises de la Mobilité. L'utilisation d'une partie des réserves de l'Association s'avère nécessaire pour permettre à l'Association de mener à bien des actions de lobbying soutenu pendant cette période critique pour le projet.

Le budget prévisionnel 2017 prévoit un déficit de 110 000 € pour permettre de financer les études proposées dans le plan d'actions pour anticiper le bilan LOTI ainsi que l'accompagnement technique pour les suites des études d'optimisation (actualisation des études socio-économiques, mise en place de la mission de financement). Même avec ce nouveau déficit le montant prévisionnel des réserves de l'Association à la fin de l'exercice 2017 sera conséquent (250 000 euros).

Monsieur THOMAS en sa qualité d'ancien Président de l'Association Dijon Côte-d'Or Bourgogne TGV informe l'Assemblée Générale que suite à la dissolution de celle-ci en 2015, les membres ont voté le transfert de l'actif restant d'environ 35 000 euros à l'Association Trans Europe TGV Rhin-Rhône-Méditerranée. Ce transfert est assorti de conditions liées à un rôle pour les anciens membres de l'Association dans la gouvernance de l'Association Trans Europe TGV Rhin-Rhône-Méditerranée ainsi que la poursuite des actions notamment sur le volet tourisme et le développement de l'étoile ferroviaire de Dijon. Il note son soutien pour le rôle joué par les gares de proximité dans la mobilité régionale.

Suite à l'intervention de Monsieur THOMAS le budget prévisionnel 2017 est adopté à l'unanimité par l'assemblée.

5. Point sur les études d'optimisation de la 2^{ème} phase de la branche Est et leurs suites

Madame la Présidente Marie-Guite DUFAY donne la parole à Monsieur LESLIE.

Monsieur LESLIE présente les principales conclusions des études d'optimisation de la 2^e phase de la branche Est restituées par SNCF Réseau aux membres du comité de pilotage le 16 mars 2017.

Les études font ressortir un premier groupe d'optimisations dont les économies s'élèvent à 72 millions d'euros sur les 850 millions d'euros du coût global du tronçon Est de Petit Croix à Lutterbach. Ce premier groupe d'optimisations peuvent être réalisées sans modification des fonctionnalités de la 2^e phase.

Deux autres scénarios d'optimisation sont présentés pour des économies respectives de 109 millions d'euros et de 162 millions d'euros. Les deux scénarios n'auront pas

d'incidences sur la grille de desserte actuelle du TGV Rhin-Rhône, c'est-à-dire qu'ils peuvent être réalisés sans impacter les circulations existantes.

Le choix du scénario à retenir doit être pris dans le cadre d'une mission de financement impliquant tous les partenaires du projet, après analyse des avantages et inconvénients de chaque scénario.

6. Réseau transeuropéen de transport

Monsieur LESLIE résume sa participation aux réunions du forum du corridor Mer du Nord Méditerranée et des journées RTE-T à Tallinn les 21 et 22 septembre 2017. Il rappelle que l'Association est devenue membre du forum du corridor sur l'invitation du coordinateur européen Péter BALÁZS, et que ce statut est normalement réservé aux seuls Etats membres, régions et opérateurs ferroviaires. En conséquence L'Association joue désormais un rôle direct dans l'élaboration et le suivi du plan de travail du corridor, assurant ainsi que la LGV Rhin-Rhône reste un projet prioritaire pour l'Europe.

7. Restitution d'une étude sur les pistes d'optimisation de la desserte du TGV Rhin-Rhône par SMA et Associés

Monsieur LESLIE rappelle que lors de l'Assemblée Générale du 28 juin 2016 la question de l'organisation d'une étude sur une desserte optimisée prenant en compte les nouvelles modes de mobilité a été soulevée par les adhérents.

Conformément aux orientations décidées par le Bureau de l'Association lors de sa réunion du 7 septembre 2016, une étude sur l'optimisation de la desserte et du potentiel de fréquentation du TGV Rhin-Rhône a été confiée aux prestataires suisses SMA Associés et l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne. L'objectif de l'étude est de pouvoir disposer d'un argumentaire pour l'amélioration de la desserte du TGV Rhin-Rhône pour mieux capter la demande potentielle, en vue du bilan LOTI de la 1^{ère} phase de la branche Est de la LGV Rhin-Rhône et la revoyure du rapport Mobilité 21.

Madame la Présidente Marie-Guite DUFAY donne la parole à Monsieur STÄHLI de SMA et Associés.

Le diaporama de la présentation de SMA et Associés est joint au présent procès-verbal.

Madame la Présidente Marie-Guite DUFAY remercie Monsieur STÄHLI pour les pistes de réflexion présentées qui pourraient faire l'objet de travaux supplémentaires de la part de l'Association dans l'objectif de préparer le bilan LOTI de la 1^{ère} phase de la LGV Rhin-Rhône.

8. Questions diverses

Monsieur LESLIE diffuse une note concernant le projet de Document de Référence de Réseau 2019 publié par SNCF Réseau qui soulève des inquiétudes quant à l'évolution des péages du TGV Rhin-Rhône.

La note est jointe au présent procès-verbal

9. Election de nouveaux membres du Conseil d'Administration

Conformément aux statuts de l'Association la liste des adhérents candidats aux sièges vacants au Conseil d'Administration est soumise à l'approbation de l'Assemblée Générale.

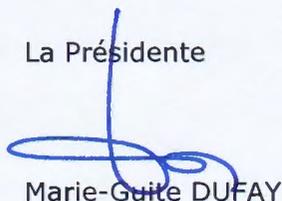
Sont élus au Conseil d'Administration pour un mandat de trois ans :

- Conseil Départemental de la Côte-d'Or, représenté par M. Denis THOMAS, Vice-Président
- Chambre de Commerce et d'Industrie Côte-d'Or, représentée par M. Xavier MIREPOIX, Président
- Ville de Chenôve, représentée par M. Thierry FALCONNET, Maire

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 12h15. En conséquence, de tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal signé par Madame la Présidente de l'Association, Mme Marie-Guite DUFAY, et Monsieur le Secrétaire Général de l'Association, M. Paul LESLIE en tant que secrétaire de séance.

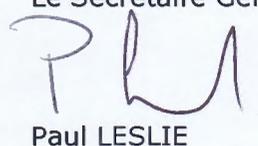
.....

La Présidente



Marie-Guite DUFAY

Le Secrétaire Général



Paul LESLIE